

## Informations de base

**2025/0825(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Règlement

Modification du règlement (UE) n° 575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit pour ce qui est des exigences relatives aux expositions de titrisation

### Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

### Priorités législatives

[Déclaration commune 2026](#)

En attente de la position du Parlement en 1ère lecture

## Informations complémentaires

Source	Document	Date
Service de recherche du PE	<a href="#">Briefing</a>	09/07/2025
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	